



Dampierre-les-Bois

Info Express

N° 260 - AVRIL 2022

www.dampierreslesbois.fr

Édito

Le compte est bon

A noter **Inscriptions à la maternelle**

Les personnes n'ayant pas encore procédé à l'inscription de leur(s) enfant(s) à l'école maternelle pour la rentrée de septembre 2022 (enfants nés en 2019) peuvent encore le faire. Ils doivent se rendre en Mairie munis du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Un certificat d'inscription leur sera alors délivré et ils pourront prendre contact avec la directrice de l'école au **03.81.93.05.28** ou par mail à l'adresse suivante : **maternelle.dampierreslesbois@ac-besancon.fr**

La dernière séance de Conseil municipal a été consacrée principalement à l'examen de la comptabilité passée et à venir. En effet, le Conseil a d'abord approuvé le compte de gestion et le compte administratif constatant le résultat définitif de l'année 2021. Après l'adoption du compte administratif, les élus ont procédé à l'affectation du résultat avant de définir les taux d'imposition communale. Une fois de plus, les taux d'imposition communale restent inchangés alors que, dans le même temps, les charges liées principalement à l'énergie subissent une envolée aussi dangereuse que spectaculaire. Pour exemple, dans l'élaboration du budget primitif, le poste énergie (électricité et gaz) va passer de 65.000 € à 130.000 € en 2022.

Le budget d'investissement va atteindre cette année un montant historique de

1.450.000 € affectés principalement au réaménagement et à la sécurisation de la rue de Beaucourt ainsi que l'enfouissement des réseaux secs sur sa partie basse (entre la rue Sous-le-Comte et la rue des Jardins). La création d'un City Stade, ainsi qu'une nouvelle aire de jeux pour les enfants, sont également inscrits au budget de cette année tout comme l'acquisition d'un nouveau tracteur tondeuse destiné à faciliter l'entretien des espaces verts par la pratique du mulching. Dans un autre domaine, pour revenir sur la coupure de courant du 8 avril qui a concerné une grande partie du village, les services d'ENEDIS, en concertation avec les propriétaires de forêts, vont faire procéder à un élagage destiné à éviter d'autres désagréments.

Le Maire,
Marc TIROLE

Actualité

Nettoyage de printemps



Les participants à l'édition 2022 du nettoyage de printemps.

Une bonne trentaine de personnes ont participé, le samedi 26 mars, au traditionnel nettoyage de printemps. Jean-Claude Jourdain, Adjoint chargé de l'environnement, avait préparé cette opération en découpant le village en quatorze secteurs, les différentes équipes constituées partant ensuite sur le terrain munies de gants et de sacs en plastique. Au retour, chacun se félicitait d'une baisse notable des déchets collectés. Certes, beaucoup de bouteilles ont encore été ramassées mais le volume de la collecte était en baisse par rapport aux éditions précédentes. Félicitations en tout cas aux personnes qui ont participé à cette matinée pour ce beau geste de civisme.

Info
Express



Directeur de la publication : Marc TIROLE - Responsable de la rédaction : Daniel LEHMANN
Rédaction et conception : ALINEA DAMPIERRE-LES-BOIS - 06.80.85.78.66
MAIRIE - Tél : 03.81.93.01.18

Ouverture lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, mardi de 14h à 17h30.

Zoom sur le budget 2022

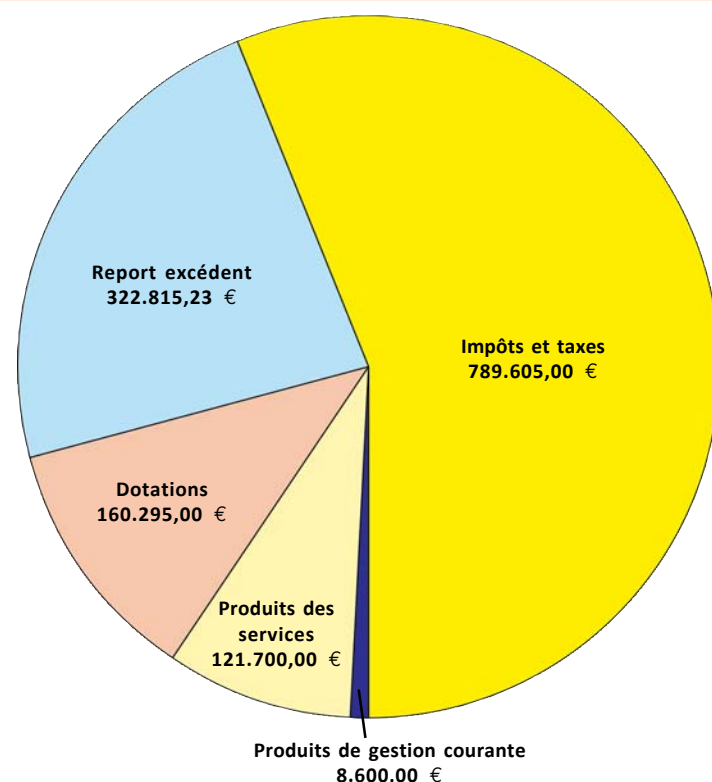
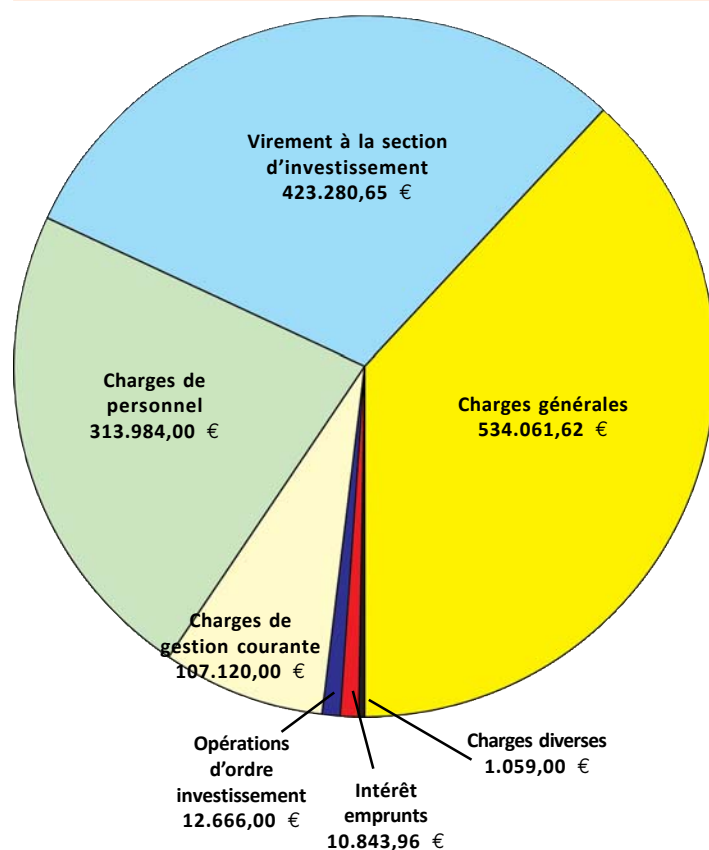
Voici les chiffres qu'il faut retenir du budget primitif 2022.

Lors de sa séance du 4 avril, le Conseil municipal a adopté le budget primitif 2022 équilibré à **1.403.015,23 €** en section de fonctionnement et à **1.776.262,15 €** en section d'investissement. Malgré l'augmentation de plusieurs postes en raison de la conjoncture actuelle, notamment les dépenses d'énergie, la commune conserve de bonnes capacités

d'investissement grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Concernant les taux d'imposition locale 2022, les élus ont décidé de les maintenir à leur niveau précédent, soit **20,44 %** pour le foncier bâti communal (+ 18,08 % pour le foncier bâti départemental) et **29,95 %** pour le foncier non bâti.

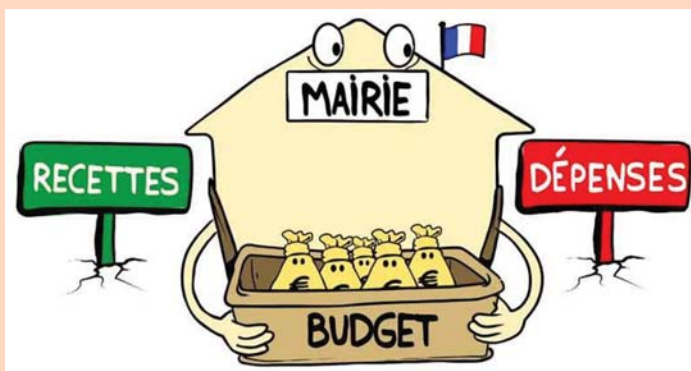
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1.403.015,23 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1.403.015,23 €



Investissement : un niveau rarement atteint

La section d'investissement est équilibrée à la somme de **1.776.262,15 €**, un niveau élevé dû à la réalisation de deux opérations majeures, la réhabilitation de la rue de Beaucourt, y compris l'enfouissement des réseaux sur la partie qui n'en a pas encore bénéficié (du nouveau lotissement au bas de la rue des Rochers) et la réalisation d'aménagements de loisirs au stade du Parcours (construction d'un plateau multisports et remplacement de l'aire de jeux). Si ce budget d'investissement est équilibré, il ne tient compte, en recettes, que des subventions qui ont été officiellement notifiées à la commune. D'autres subventions sont en cours de traitement et attendues. Notons que la commune va contracter un emprunt de 900.000 € qui servira également pour l'année prochaine. Les élus ont jugé qu'il était préférable de profiter des taux avantageux du moment, dans une conjoncture incertaine à moyen terme, avec une augmentation possible des taux d'intérêts.



Rue de Beaucourt : c'est parti

Lors de la réunion préparatoire du chantier qui a eu lieu sur place le 6 avril au matin, le début des travaux d'aménagement de la rue de Beaucourt était programmé pour le 19 avril au matin.

Cette ultime réunion a eu notamment pour objet d'évoquer les détails particuliers du fait qu'une (petite) partie du chantier, autour du carrefour de Dasle, est située sur la ville de Dasle, donc dans une autre commune... mais aussi un autre département. Cette réunion s'est donc déroulée en présence du Maire Marc Tirole et de son 1^{er} Adjoint Claude Doriot, mais également de Gilles Courgey (1^{er} Adjoint au Maire de Beaucourt, d'Adrien Rosselot (Directeur des Services techniques de la ville de Beaucourt) et des différents intervenants, dont Benjamin Climent (Bureau du Paysage), concepteur du projet, et de Jérôme Thiébaud, chargé du chantier pour l'entreprise Climent. Des représentants des Conseils départementaux du Doubs et du Territoire de Belfort étaient également présents car il a donc fallu déterminer avec précision les travaux du secteur, mais également prévoir l'implantation des panneaux d'entrée et de sortie



Lors de la dernière réunion de préparation du chantier, le 6 avril dernier.

d'agglomérations. Dans un premier temps, les travaux se dérouleront donc entre le carrefour de Dasle et le bas de la rue des Rochers. Selon le responsable du chantier, un alternat de circulation avec feux tricolores sera mis en place pendant la journée. Mais sauf cas particulier,

la route sera rouverte dans les deux sens tous les soirs et durant tous les week-ends. Nous remercions d'avance les usagers de faire preuve de patience et de compréhension pour ce long chantier qui, inévitablement, va rendre parfois la circulation difficile.

Âges et Vie ouvrira le 7 septembre

Une réunion d'information a été proposée le 7 avril à la Salle des Fêtes par Âges et Vie qui, dans quelques mois, ouvrira la structure dont la construction se termine actuellement sur le lotissement de la ZAC Saint-Laurent. L'objectif de cette réunion, animée par Lucie Marrey, responsable du service commercial de la société, était de présenter le dispositif Âges et Vie, la future structure dampierroise et son principe de fonctionnement, mais aussi de répondre aux éventuelles questions du public. Mme Marrey nous a précisé que pour les deux maisons qui seront disponibles à Dampierre (16 logements au total), huit personnes se sont déjà déclarées vivement intéressées pour louer un appartement dans la structure de Dampierre-les-Bois. La date d'ouverture est prévue le 7 septembre prochain. D'ici là, la



La société Âges et Vie est venue présenter la structure qui va ouvrir à Dampierre.

société Âges et Vie proposera une journée portes ouvertes le mercredi 13 juillet de 9h à 17h. Dès la veille,

les personnes intéressées pourront visiter les locaux et effectuer leur réservation.

Souvenir des déportés

samedi 23 avril à 11h au Monument
Cérémonie en mémoire des victimes de la déportation.

Brocante du Comité des Fêtes

dimanche 1^{er} mai
pendant toute la journée,
Place de la Salle des Fêtes

27^{ème} édition de la Brocante annuelle organisée par le Comité des Fêtes. Buvette et stand de restauration assurés.



Cérémonie commémorative

dimanche 8 mai à 10h45
rendez-vous devant la Salle des Fêtes
Cérémonie commémorative de l'Armistice du 8 mai 1945 en présence des enfants des écoles, défilé jusqu'au monument aux morts.

Marché des Potiers

Samedi 28 mai (de 11h30 à 18h)
et dimanche 29 mai (de 10h à 18h)
à la Salle des Fêtes

La troisième édition du Marché des Potiers vous permettra d'apprécier les différentes réalisations des membres de l'atelier poterie.

Générosité pour l'Ukraine

Nous remercions tous les généreux donateurs qui ont fait un geste pour la collecte mise en place en Mairie au profit de l'Ukraine.

A la fin du mois de mars, une somme de **5.850 €** avait été recueillie, dont la subvention de **1.500 €** votée par le Conseil municipal lors de sa séance du 7 mars.

L'urne reste à votre disposition au secrétariat de Mairie.

Chanter pour l'Ukraine



Cécile et Pauline Silvant ont offert un concert plein d'émotion au Temple.

Plusieurs fois annulé en raison de la crise sanitaire, le concert de Cécile et Pauline Silvant, chanteuses du Haut-Doubs, a enfin pu être organisé par la paroisse du Val d'Allan le 20 mars dernier au Temple. Les deux artistes ont offert un spectacle plein d'émotion, plutôt mélancolique, aux spectateurs présents. A tour de rôle et parfois ensemble, elles ont présenté les œuvres qu'elles composent elles-mêmes, qu'il s'agisse de la musique ou des paroles... souvent engagées ! Mais ce concert prônait surtout la paix et la lutte contre l'indifférence.

En accord avec les organisateurs, Cécile et Pauline avaient décidé de dédier ce concert aux réfugiés ukrainiens. Ainsi, si l'entrée au Temple était libre, une corbeille a circulé pour recueillir les dons : au final, une somme de 870 € a été récoltée puis transmise à la Croix Rouge française. Nul doute que cet argent sera bien utilisé, que les généreux donateurs soient remerciés.

La kermesse est revenue



Une soixantaine de personnes ont participé au repas de la kermesse catholique.

Après une interruption pour cause de COVID-19, la kermesse catholique a pu à nouveau être organisée cette année par l'association «Dampierre Espoir et Vie». Une soixantaine de personnes ont participé à cette journée conviviale, empreinte de bonne humeur, et qui a permis aux participants de déguster un repas de qualité préparé par le restaurant-traiteur «Le Tie-Break».

Une tombola a égayé l'après-midi et les plus chanceux sont repartis avec des lots. A signaler que Monique Brequigny a animé un stand présentant des ouvrages de couture réalisés par des bénévoles de la paroisse.